



1
Jours

Le scrutin de représentativité dans les TPE

dans RESSOURCES HUMAINES - REPRESENTANTS DU PERSONNEL / Réf : JCF-DTRH-106

Objectifs de la formation

- Réaliser un scrutin de représentativité

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Identifier les enjeux

- Le risque d'immixtion syndical
- Un impact du vote au niveau des branches d'activités
- La légitimation des organisations syndicales

2. Examiner l'organisation pratique

- Un scrutin par voie électronique
- Un scrutin par correspondance
- Le contentieux

Après-midi

3. Gérer la transmission des résultats

4. Identifier les obligations de l'employeur

- Le vote doit-il être décompté comme du temps de travail ?



- Les obligations vis-à-vis des salariés participant aux élections

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Tout public

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

